

N°D2017-04.04
République Française
Département de l'Ain

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	20
Présents :	20
Absents :	1
Votants :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil dix-sept et le 14 avril à vingt heures.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2017.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, MM. ANGELIER Fabrice, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, VUILLEROD René.

Excusés : M. BERNEL Denis donne pouvoir à M. VUILLEROD René.
M. THEVENON Cyril donne pouvoir à M. ANGELIER Fabrice.
M. SPELLANI Clément donne pouvoir à Mme. BRODSKIS Anne.
M. CODEX Joël donne pouvoir à Mme. PEYSSON Christie.
Mme. RAPAUT Christine donne pouvoir à M. RIERA Michel Charles.

Absents : Mme NARDINI Christèle.

Monsieur RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DUREE AMORTISSEMENTS SIEA

Monsieur le Maire informe,


Qu'il est nécessaire d'harmoniser et de garder une cohérence quant aux amortissements concernant le SIEA concernant les dépenses d'investissement pour l'éclairage public et propose une durée d'amortissement de 15 ans comme celle faite précédemment.


Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,
ACCEPTE, cette proposition ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de BELLEY pour visa.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.e
Maire,
BERGER Charles





Accusé de réception en préfecture
20170414-D2017-04-04-DE
Date de réception : 20/04/2017
Date de réception préfecture : 20/04/2017